

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 17 décembre 2010
(convocation du 6 décembre 2010)

Aujourd'hui Vendredi Dix-Sept Décembre Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TERRAZA Brigitte, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BENOIT Jean-Jacques à M. DUBOS Gérard à partir de 12 h 00
Mme CARTRON Françoise à M. HERITIE Michel jusqu'à 09 h 50
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard jusqu'à 11 h 20
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard à partir de 11 h 10
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. LABARDIN Michel à Mme CHAVIGNER Michèle jusqu'à 09 h 55
Mme LIRE Marie-Françoise à M. CAZENAVE Charles à partir de 11 h 50
M. PIERRE Maurice à M. SOUBABERE Pierre jusqu'à 09 h 50
M. ASSERAY Bruno à M. HURMIC Pierre
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme COLLET Brigitte jusqu'à 09 h 50

M. COUTURIER Jean-Louis à Mme LACUEY Conchita
Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime à partir de 11 h 00
M. EGRON Jean-François à Mme FAORO Michèle à partir de 11 h 10
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément jusqu'à 11 h 45
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
M. MAURIN Vincent à Mme MELLIER Claude à partir de 11 h 35
M. MOGA Alain à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick
M. QUANCARD Denis à M. DUCASSOU Dominique
M. RESPAUD Jacques à Mme DIEZ Martine jusqu'à 11 h 00
M. SENE Malick à M. DAVID Alain

LA SEANCE EST OUVERTE

Partenariat avec la Coopérative d'Activité et d'Emploi Coop'Alpha - Programme d'actions 2010 - Subvention de la Communauté urbaine - Convention - Décision - Autorisation

Monsieur MAURRAS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté urbaine de Bordeaux soutient depuis plusieurs années, au titre de ses actions de développement économique, des infrastructures d'accueil et d'accompagnement d'entreprises : les pépinières d'entreprises, hôtels d'entreprises et incubateurs.

D'autres outils propres à l'économie sociale et solidaire, tels que les couveuses d'activité et les coopératives d'activités et d'emploi, se développent partout en France et permettent de compléter le dispositif d'appui classique proposé aux créateurs d'entreprises.

Sur le territoire de la Communauté urbaine de Bordeaux, deux projets de cette nature ont émergé : la coopérative d'activités et d'emploi COOP'ALPHA, basée à Lormont, qui fonctionne depuis fin 2006 ; la couveuse d'entreprises à l'essai ANABASE portée à Bordeaux par la Maison de l'Initiative et de l'Entrepreneuriat qui a ouvert ses portes en septembre 2009.

Par délibération N°2009/0674 du 2 octobre 2009, la Communauté urbaine de Bordeaux a initié un partenariat avec COOP'ALPHA afin de compléter et d'enrichir les dispositifs de soutien à l'entrepreneuriat social et solidaire dans notre agglomération. Il est proposé de poursuivre ce partenariat en 2010.

1. Présentation de COOP'ALPHA : objectifs, fonctionnement et partenariats

COOP'ALPHA, comme toute coopérative d'activités et d'emploi (CAE) membre du réseau « Coopérer pour entreprendre », propose à des porteurs de projet de tester en grandeur réelle la faisabilité de leur projet, en les accompagnant de la phase de validation économique jusqu'à l'étape de création et de pérennisation. Pour cela, ils bénéficient d'un statut juridique approprié, « entrepreneur-salarié » qui vient en sécurisation du parcours de créateur. Au delà de la solution individuelle, la coopérative développe une solution originale d'apprentissage collectif au métier d'entrepreneur.

COOP'ALPHA est la première CAE créée en Aquitaine, en 2006, dans le cadre de la convention 2003-2008 relative à la politique de la ville et la rénovation urbaine signée entre l'Etat et la Caisse des Dépôts et Consignations.

La structure a fait le choix de se constituer en SARL sous statut SCOP : le statut coopératif garantit une gestion démocratique (les permanents sont salariés associés), la non appropriation individuelle des excédents et la pérennité de la structure. Elle est située à Lormont, sur le territoire la Zone Franche Urbaine. L'équipe est constituée d'une gérante et de 3 associés (comptable et accompagnateurs). Depuis 2006, elle accueille et accompagne un nombre croissant d'entrepreneurs (de 20 à 60 par an) et réalise un ciblage vers les créateurs situés en Zone Urbaine Sensible. COOP'ALPHA est labellisée dans le cadre du dispositif NACRE (phases 1,2,3) et conventionnées sur les phases 1 et 3.

La coopérative s'adresse à de futurs créateurs ayant des besoins d'accompagnement : demandeurs d'emploi, demandeurs d'emploi en difficulté d'insertion professionnelle (Rmistes, DELF, femmes, cadres « sur la touche »....), des porteurs de projet qui n'ont pas de culture entrepreneuriale (jeunes ou salariés durant de nombreuses années), de nouveaux arrivants sur le territoire (sans réseau social). Mais la volonté de la CAE est d'accueillir un public large afin de ne pas stigmatiser le public en difficulté, et de garantir une réelle mixité. Le nombre de porteurs accompagnés est au minimum de 35 porteurs de projets afin de créer une dynamique collective qui facilite la mutualisation de moyens (actions de promotion collective par exemple). Ils intègrent COOP'ALPHA sous 2 statuts (stagiaire de la formation professionnelle ou sous Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise).

La coopérative d'activités accueille toutes les activités ne nécessitant pas une mise de fonds importante, ne relevant pas d'un ordre professionnel et assurables en responsabilité civile professionnelle. Les métiers représentés sont : les artisans, les services aux entreprises (infographie, formation, traduction,...), les services aux particuliers (développement personnel, les artisans d'art, les métiers artistiques et culturels, les consultants,...).

Outil de développement économique local, la coopérative s'inscrit dans une démarche de partenariat avec les acteurs locaux. Dans le cadre du travail en amont de la création, COOP'ALPHA s'appuie sur un réseau de 35 prescripteurs dont : ANPE, services sociaux (CCAS, AGI, MDSI), CCIB, MPS, PLIE, URSCOP...A la sortie de la coopérative, les entrepreneurs sont orientés vers les structures de création : Espace Gestion, DDTEFP, Chambres consulaires pour l'immatriculation, organismes de financement pour les investissements (ADIE, Gironde Initiative, CSDL). La réunion semestrielle d'un comité de pilotage permet d'assurer le lien permanent avec l'ensemble de ces partenaires. Plus largement, COOP'ALPHA agit en coopération avec : Hauts-de-Garonne Développement (réunions conjointes), les PLIE, la Maison de l'Emploi de Bordeaux, les communes, les clubs d'entreprises, l'APEC...

2. Bilan 2009 et projet 2010 sur le territoire de la CUB

Chiffres clés 2009

En 2009, COOP'ALPHA a accompagné 121 porteurs de projets. La grande majorité sont des habitants de la CUB (80%) et les femmes sont largement représentées (60%). Près d'un tiers des personnes accompagnées sont bénéficiaires des minima sociaux ou n'ont pas de ressources.

Sur le total des entrepreneurs accompagnés en 2009, 56 ont été salariés par la structure, ce qui représente 21 838 heures travaillées rémunérées. Le Chiffre d'Affaires réalisé par les entrepreneurs hébergés en 2008 s'élève à 579 230 € (soit +29% par rapport à 2008). La TVA reversée est de 76 809€ (x 2 par rapport à 2008).

Tout entrepreneur bénéficie d'un accompagnement à sa sortie de la coopérative. Le taux de retour à l'emploi est de l'ordre de 60% (retour au salariat ou création d'entreprise) tandis que la réorientation est de 33%. Le but de la coopérative est d'augmenter progressivement les sorties en création et de positiver le passage dans la structure en cas de réorientation lorsque le projet ne s'avère pas viable. Pour avancer dans ce sens, la coopérative a démarré une démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Axes du partenariat 2010

Il est proposé que la CUB f accompagne le développement de COOP'ALPHA sur le territoire de l'agglomération, en soutenant le programme d'actions ci-après :

- Montée en charge (accueil de 50 entrepreneurs de plus en 2010, ajoutés aux 50 de 2009) : faire croître le Chiffre d'Affaires des entrepreneurs, renforcer les ateliers de commercialisation (actions de formation et de coaching collectifs, plan de prospection individuel, animation de « groupes métiers »...) ;
- Création de la filiale de COOP'ALPHA dédiée aux métiers du Bâtiment et située sur la CUB, suite à une étude de faisabilité réalisée en 2008 financée par le Fonds Social Européen ;
- Création d'un Département culturel et projets artistiques, sur le modèle de la coopérative ARTENREEL à Strasbourg ; COOP'ALPHA ayant déjà accompagné 10 porteurs de projet de ce secteur (tourneur, plasticien, artiste peintre, infographistes, illustrateurs, photographe...) ;
- Ouverture d'une antenne de COOP'ALPHA à Cenon (permanence 2 fois/mois) et réunions d'information à Mérignac ;
- Développement de nouveaux outils pour assurer la prospection et la détection de nouveaux projets afin de toucher de nouveaux publics d'entrepreneurs ;
- Encouragement à la mise en réseau des entrepreneurs seniors et hébergés (réponse commune à des appels d'offres, sous-traitance entre entrepreneurs...).

3. Budget prévisionnel 2010

La Communauté urbaine est sollicitée à hauteur de 30 000 € en 2010. L'aide de la CUB s'inscrit dans le cadre réglementaire européen relatif aux compensations de service public octroyées à des entreprises chargées de la gestion de services d'intérêt économique général.

En effet, la Communauté urbaine octroie cette aide à COOP'ALPHA pour compenser des obligations définies précisément dans la convention ci-annexée (article 3). Le budget prévisionnel pour l'année 2010 est estimé à 334 600 € T.T.C détaillé comme suit :

DEPENSES	€ T.T.C	RECETTES	€ T.T.C
Achats	5 500 €	Subventions	
Services extérieurs (locations, entretien, assurance...)	29 500 €	Département	100 000 €
		Europe-FSE	80 000 €
		CUCS	40 000 €
Autres services extérieurs (honoraires, publicité, déplacements...)	29 500€	CUB	30 000 €
		Région	30 000 €
Frais de personnel	266 143 €		
Intérêt sur emprunt	1 200 €	Auto-financement	
Dotation aux amortissements	2 700 €	AGEFIPH	1 600 €
Divers	57 €	CNASEA (NACRE)	3 000 €
		10%gestion-participation porteurs	50 000 €
TOTAL	334 600 €	TOTAL	334 600 €

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Traité CE (articles 16 et 86 sur les SIEG)

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE, à la lecture du bilan de la convention 2009 et aux axes d'intervention proposés pour l'année 2010, la demande de poursuite du partenariat entre la CUB et la Coopérative d'Activités d'Emploi COOP'ALPHA est recevable au regard des orientations de la politique de développement économique et de la délégation Economie sociale et solidaire

DECIDE

Article 1 : l'attribution d'une subvention de 30 000 € en faveur de la SCOP COOP'ALPHA pour le soutien à son programme d'actions au titre de l'année 2010,

Article 2 : Monsieur le Président de la Communauté Urbaine est habilité à signer la convention ci-annexée, contenant les conditions de règlement de la subvention communautaire

Article 3 : le règlement de la subvention précitée sera imputée sur le budget de l'exercice en cours, chapitre 65, article 6574, fonction 901, CRBD100.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 17 décembre 2010,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
7 JANVIER 2011

PUBLIÉ LE : 7 JANVIER 2011

M. FRANCK MAURRAS